

En avant pour les droits de l'enfant !

Ce dossier vous propose **un carnet d'activités pour aborder les droits de l'enfant avec vos élèves de manière ludique et concrète**. Il a pour objectif de les sensibiliser à leurs droits, de leur permettre de mieux les comprendre et de les aider à prendre conscience de leur importance dans la vie quotidienne.

Chaque activité constitue une porte d'entrée pour **susciter la réflexion, encourager les échanges et faire émerger les représentations des élèves**. Les situations abordées peuvent parfois faire écho à des expériences personnelles ou susciter des réactions. Il est donc important de favoriser un climat d'écoute et de respect, dans lequel chacun peut s'exprimer librement, sans jugement, tout en restant attentif à la sensibilité des élèves.

Le parcours commence par une réflexion sur les besoins et les envies. Cette première activité permet aux élèves de s'interroger sur ce qui est essentiel à leur bien-être et à leur développement. Manger à sa faim, être en sécurité, être soigné ou encore avoir accès à l'éducation sont des besoins fondamentaux. Les distinguer des envies permet de faire le lien avec les droits de l'enfant, qui visent notamment à garantir à chacun les conditions nécessaires pour grandir, s'épanouir et vivre dignement.

Les activités suivantes invitent les élèves à découvrir la Convention internationale des droits de l'enfant, à comprendre pourquoi elle a été créée et à retracer les grandes étapes de l'histoire des droits de l'enfant. Ils sont ensuite amenés à réfléchir à des situations concrètes dans lesquelles certains droits peuvent être mis en danger, y compris dans leur quotidien. Enfin, ils pourront découvrir différentes associations et institutions locales qui peuvent les accompagner durant leur enfance ou répondre à leurs questions.

À la suite du dossier, vous trouverez également un jeu basé sur le principe d'une ligne du temps. Ce sont des cartes à imprimer que les élèves vont devoir essayer de placer dans le bon ordre. La réponse est chaque fois indiquée au dos. Les cartes bleues foncées évoquent des événements historiques non liés aux droits de l'enfant, comme des points de repère à placer en premier. Ensuite, les élèves devront placer les cartes sur les droits de l'enfant. Une fois toutes les cartes posées sur la table, place à la correction, en regardant les réponses au dos.

L'objectif du dossier est de permettre à chaque enfant de mieux connaître ses droits, de comprendre qu'ils sont universels et qu'ils doivent être respectés, quelle que soit sa situation. C'est aussi l'occasion de rappeler que connaître ses propres droits, c'est apprendre à reconnaître ceux des autres, à réfléchir aux situations d'injustice et à comprendre que chacun peut contribuer, à son échelle, à leur respect.

EN AVANT !

FÊTE DES DROITS DE L'ENFANT
ET DES JEUNES

Un carnet d'activités pour tout savoir sur ses droits !

Besoins et envies

Dans la vie, on a des besoins mais aussi des envies.
Quelle est la différence entre les deux?

Relie chaque proposition à la bonne catégorie.

Besoins	Envies
☐	☐

☐ Avoir une maison bien chauffée en hiver

☐ Jouer 3 heures sur son téléphone

☐ Acheter des nouvelles baskets NIKE

☐ Manger des repas sains et équilibrés

☐ Partir à New-York en vacances

☐ Aller se défouler dehors pendant la récré

Droits ?
Ou pas droits?

Parmi les propositions suivantes, quels sont, selon toi, les vrais extraits issus de la Convention Internationale des droits de l'enfant?

- ○ Tu as le droit de vivre avec tes parents, sauf dans ton intérêt si tu es maltraité.
- ○ Tu as le droit te reposer et d'avoir des loisirs, de jouer, de participer à des activités récréatives, culturelles et artistiques.
- ○ Tu as le droit d'aller à l'école qui doit être obligatoire et gratuite.
- ○ Tu as droit à un nom et une nationalité.
- ○ Tu as droit à une journée de repos supplémentaire chaque semaine.
- ○ Tu as le droit d'avoir accès aux soins de santé et ton pays doit tout faire pour t'y aider.
- ○ Tu as droit de choisir tes propres enseignant.e.s chaque année.
- ○ Tu as le droit à la protection de ta vie privée.
- ○ Tu as le droit de donner ton avis et d'exprimer tes idées et les adultes doivent y faire attention.
- ○ Tu as droit à un animal de compagnie.
- ○ Tu as droit de décider de ton nombre d'heures de sommeil.
- ○ Tu as le droit d'être protégé.e contre toutes formes de violences physiques, sexuelles et morales.

Retour dans le passé

1=  2=  3= 

4=  5=  6= 

7=  8=  9= 

Tous ces droits se retrouvent dans la Convention internationale des droits de l'enfant qui a été votée en 1989, ce qui est encore tout récent ! **Il en a fallu du chemin pour y arriver !**

Déchiffre les codes secrets des dates importantes liées aux droits de l'enfant.

Avant



___ ___ ___

Le père ou le chef de famille a le droit de vie ou de mort sur ses enfants.



___ ___ ___ ___

Une loi interdit le travail pour les enfants de moins de 12 ans.



___ ___ ___ ___

L'école est obligatoire et gratuite jusqu'à 14 ans.



___ ___ ___ ___

La Belgique construit des écoles pour enfants porteurs de handicap.



___ ___ ___ ___

La Convention des droits de l'enfant est signée par 193 pays.

Finalement, c'est quoi ?

Pourquoi en 1989, différents pays ont trouvé ça important de créer cette convention?

Après avoir regardé la vidéo, complète le texte à trous.

identité / vulnérables / nationalité/ fille / violence / 103 / pauvre / respecter

Les «Droits de l'enfant», ce sont des règles qui concernent tous les enfants du monde. Que l'on soit ..... ou garçon, riche ou ..... et quelles que soient sa religion, sa langue, sa ..... ou sa culture, on a tou.te.s les mêmes droits.

Ces droits sont rassemblés depuis 1989 dans la Convention Internationale des droits de l'enfant, signée par 193 pays dont la Belgique.

Contrairement aux adultes, les enfants sont en construction et sont donc ..... . Pour bien grandir et développer leur ....., les enfants ont besoin de manger, d'avoir une famille, d'aller à l'école, d'être soignés et de s'exprimer. Ils doivent aussi se sentir en sécurité et être protégés contre toutes formes de .....

En connaissant leurs droits, ils et elles veilleront également à ..... ceux des autres. En cas de danger, il existe un numéro de téléphone qu'ils et elles peuvent appeler tous les jours entre 10h et minuit : ..... .

Droits en péril

Dans la vie de tous les jours, même en Belgique, certains droits ne sont pas respectés.

Relie chaque situation au droit qui est mis en en péril.
Un même droit concernera peut-être plusieurs propisitions.

La relation avec tes parents est compliquée et ta parole n'est plus écoutée. ☐

Un proche de ta famille passe sa main sous tes vêtements. ☐

Quelqu'un diffuse des photos de toi sur Internet sans ton autorisation. ☐

A l'école, tu es exclu .e par un groupe d'enfants parce que tu n'as pas de vêtements de marque. ☐

Tes parents ne cuisinent jamais et t'emmènent manger tous les soirs à la friterie. ☐

À cause de ton handicap, aucune école ne peut t'accueillir. ☐

Parce que tu as de mauvaises notes, ta maman te gifle. ☐

☐ Tu as le droit d'aller à l'école qui doit être obligatoire et gratuite.

☐ Tu as le droit à la protection de ta vie privée.

☐ Tu as le droit de donner ton avis et d'exprimer tes idées et les adultes doivent y faire attention.

☐ Tu as le droit d'être protégé.e contre toutes formes de violences physiques, sexuelles et morales.

☐ Tu as le droit à une alimentation saine et suffisante.

Et à Genappe?

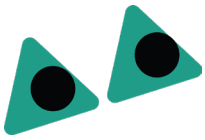

À Genappe, **différentes associations** t'accompagnent tout au long de ton enfance et de ton adolescence pour que tes droits soient respectés. Ecris la bonne réponse à côté de chaque définition.

AMO TEMPO / CPAS / Le 38, Carrefour culturel / Police / École / Bibliothèque Maison médicale de Genappe / Académie de musique / Commune

1. Je peux y emprunter des livres gratuitement :

2. Ici, je viens faire ma carte d'identité :

3. En venant ici, la musique n'a plus de secret pour moi :

4. Je peux poser toutes les questions qui me tracassent et demander de l'aide pour mes devoirs :

5. Quand mes parents sont en difficulté, ils peuvent venir y demander de l'aide pour subvenir aux besoins de la famille :

6. Ils veillent à ma sécurité :

7. Je peux y venir apprendre à dessiner, je peux aussi regarder des films et spectacles ou encore, m'y « poser » après l'école et proposer des projets que j'ai envie de réaliser :

8. Je peux venir y faire une prise de sang ou consulter un médecin :

9. J'y viens tous les jours pour apprendre à lire, à calculer et plein d'autres choses :

Atelier créatif

Désormais, tu maîtrises tes droits ! Malheureusement, ce n'est pas le cas de tout le monde. Et puis, il faut continuer de se battre pour maintenir le respect des droits pour tou.te.s, à travers le monde. **Invente un slogan** que tu pourrais utiliser pour aller manifester !

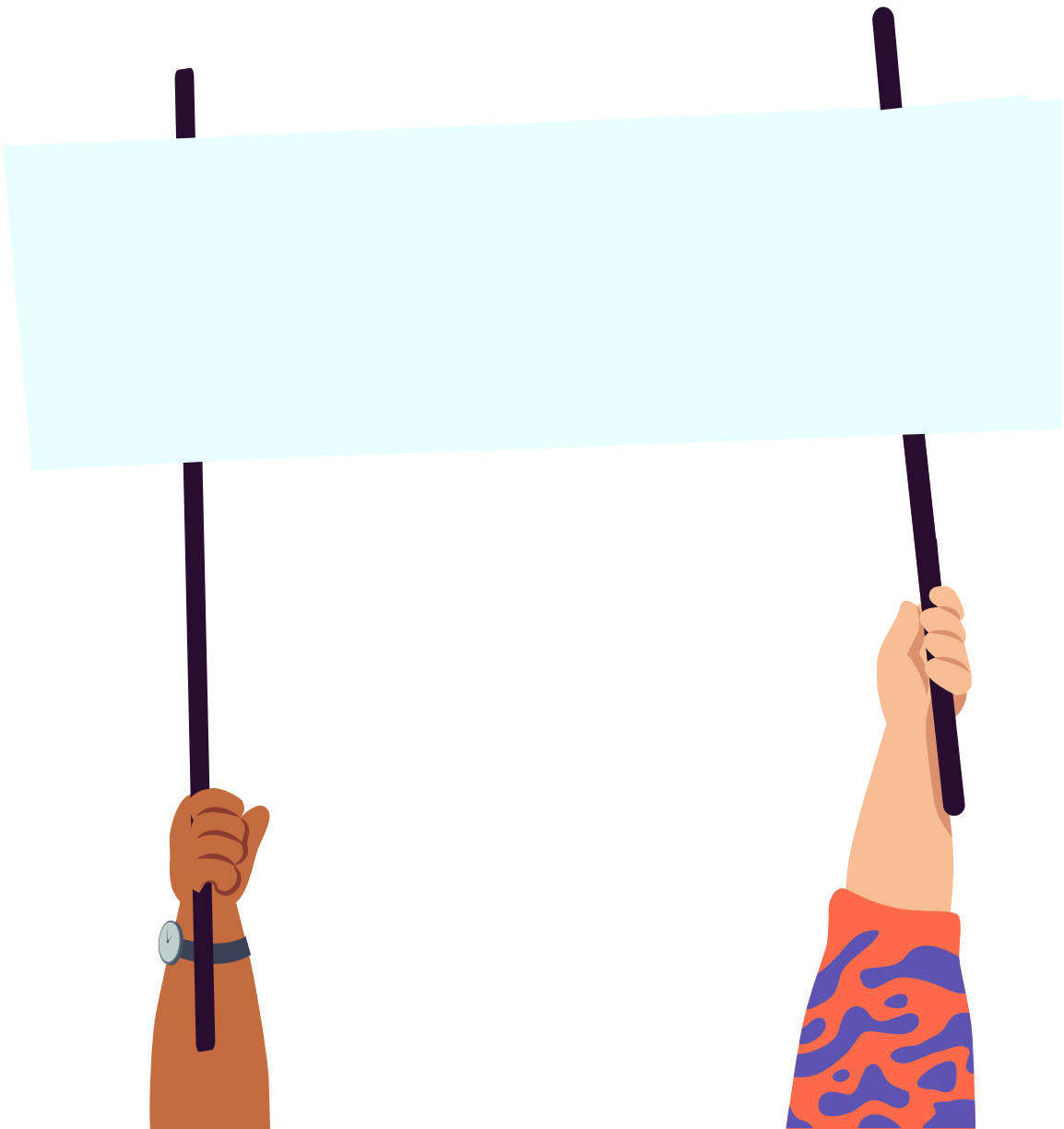

LE PÈRE OU LE CHEF DE FAMILLE A LE DROIT DE VIE OU DE MORT SUR SES ENFANTS.

ANTIQUITÉ

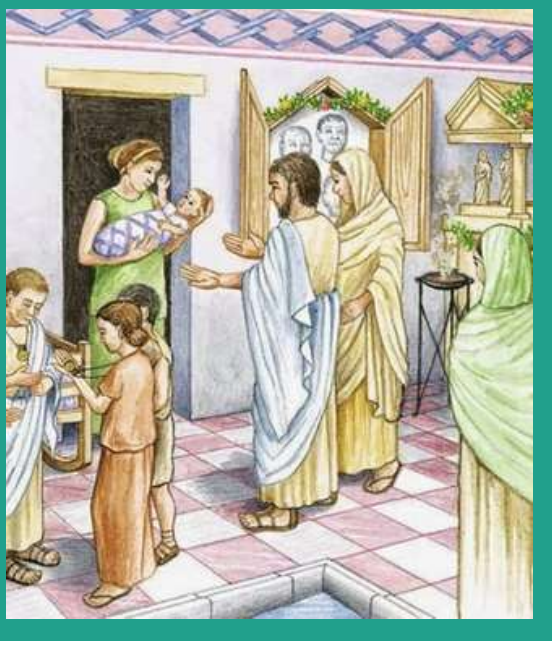

CHEZ LES GALLO-ROMAINS, LES ENFANTS ISSUS DE FAMILLES RICHES SUIVENT DES COURS À LA MAISON AUPRÈS D'UN MAÎTRE.

-180 AV. J.C.



C'EST LA RELIGION QUI SE CHARGE DE L'ÉDUCATION. DES MOINES ENSEIGNENT ESSENTIELLEMENT À DES GARÇONS ISSUS DE RICHES FAMILLES.

1500

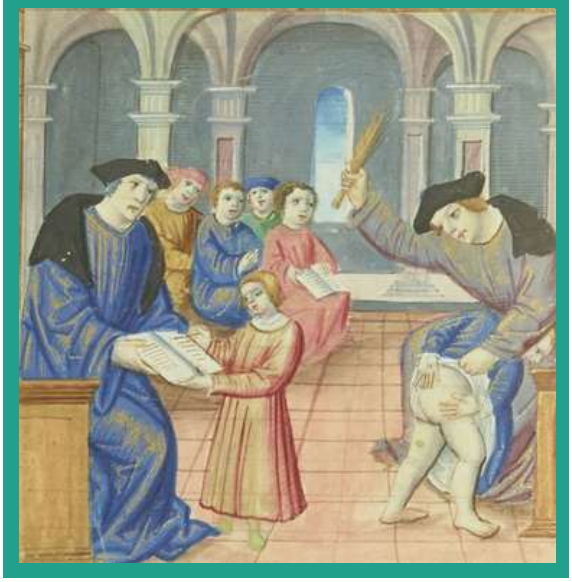

UNE LOI INTERDIT AUX ENFANTS DE MOINS DE 10 ANS DE TRAVAILLER DANS LES MINES

1813

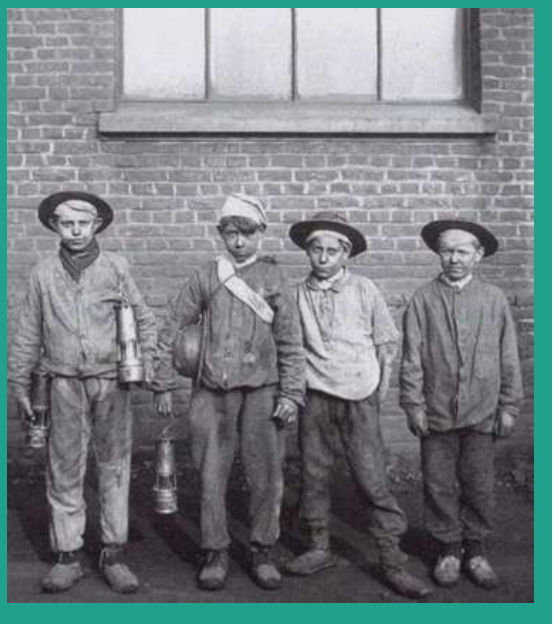

UNE LOI INTERDIT
LE TRAVAIL POUR LES
ENFANTS DE MOINS
DE 12 ANS.

1889

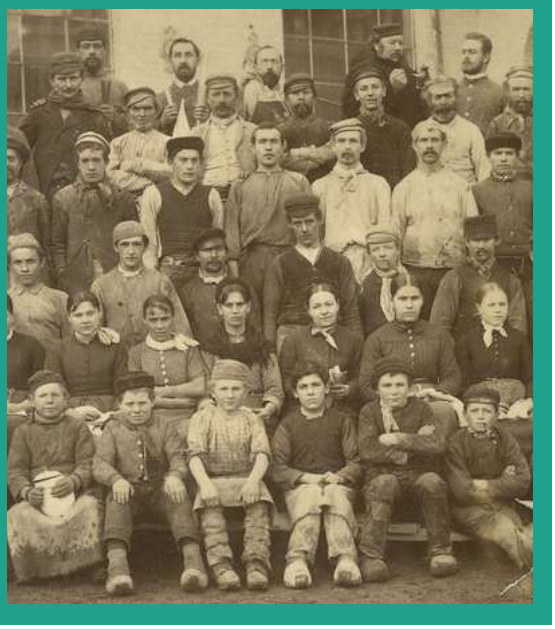

L'ECOLE EST
OBLIGATOIRE ET GRATUITE
JUSQUE 14 ANS.

1914



JANUSZ KORCZAK ESTIME QUE LES ADULTES NE SAVENT PAS ÉCOUTER LES ENFANTS ET FORMULE 9 DEMANDES POUR LE RESPECT DES ENFANTS.

1878 -1942

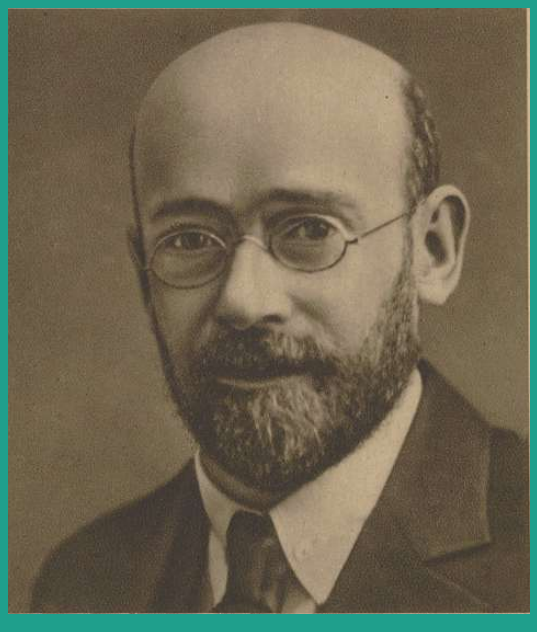

CRÉATION DE L'UNICEF. CETTE ORGANISATION DIT VENIR EN AIDE À TOUS LES ENFANTS EN DÉTRESSE DANS LE MONDE.

1947

LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME EST ADOPTÉ ET SIGNÉ PAR 48 PAYS.

1948



LA BELGIQUE CONSTRUIT DES ÉCOLES POUR ENFANTS PORTEURS D'HANDICAP.

1970-1978



LES ENFANTS SOUFFRANT D'UN HANDICAP PHYSIQUE, LES ENFANTS SOURDS ET AVEUGLES PEUVENT SUIVRE DES COURS DANS UNE ÉCOLE ORDINAIRE.

1987



LA CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT EST SIGNÉE PAR 193 PAYS.

20 NOVEMBRE 1989



GRETA THUNBERG MANIFESTE DEVANT LE PARLEMENT SUÉDOIS ET INITIE LA GRÈVE SCOLAIRE POUR LE CLIMAT

2018



CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN.

476



LA PREMIÈRE FOIS QUE
L'HOMME A MARCHÉ
SUR LA LUNE.

1969



APPARITION DE L'EURO,
UNE MONNAIE UNIQUE
POUR 11 PAYS EUROPÉENS.

2002



FIN DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE.

1945



LA DATE DE NAISSANCE DE TON INSTITUTEUR OU INSTITUTRICE.

?

